

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé 14,000,000.00
Fonds de Réserve 10,000,000.00
Profits non Partagés 583,196.01

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

BUREAU DES DIRECTEURS

LE TRÈS HON. LORD STRATHCONA AND
MOUNT ROYAL, G.O.M.G., Président
SIR G. A. DRUMMOND, K.C.M.G., Vice-Président
A. T. Paterson, Ecor., Hon. Robt. Mackay
E. B. Angus, Ecor., Sir W. O. MacDonald
Edward B. Greenhalgh, Ecor., R. G. Reid, Ecor.,
James Ross, Ecor.,

E. S. Clouston, — Gérant Général.
A. Macnird, Inspecteur chef et Surint des Succursales.
H. V. Meredith, Asst. Gérant Général et Gérant à Montréal.
F. W. Taylor, Asst. Inspecteur, Montréal.
F. J. Hunter, Asst. Inspecteur, Winnipeg

SUCCURSALES EN CANADA

MONTREAL.—C. W. Dean, Ass't. Gérant.
Province d'Ontario: Sydney, N. E.
Almonte, Sarnia, Yarmouth, N. E.
Belleville, Stratford, Manitoba
Brantford, St-Marys, Brandon, Man.
Brookville, Toronto, Portage La Prairie
Oshawa, do rue Yonge, Winnipeg, Man.
Collingwood, Wallaceburg, Territoires, N. O.
Cornwall, Prev. Québec: Calgary, Alberta
Deseronto, Montréal, Edmonton,
Ft. William, do Ave Papineau, Indian Head, Ass.
Goderich, do Pte St-Charles, Lethbridge Alberta
Guelph, do rue Selgneurs, Raymond
Hamilton, do West End, Regina, Ass'a.
do Westmount Québec,

Colombie Ang.

" Sherman Ave. Armstrong,
Kingston, Pro. Paritimes: Greenwood,
Maday, Oshawa, N. B., Greenwood,
London, Fredericton, N. B., Kelowna
Ottawa, Monoton, N. B., Nelson,
Paris, St-Jean, N. B., New Denver
Perth, Amherst, N. E. New Westminster
Peterboro, Glace Bay, N. E. Rossland
Ploton, Halifax, N. E. Vancouver
Victoria

ILE DE TERRENEUVE

St. Johns et Birch Cove, Bay of Islands.

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres.—Banque de Montréal 22 Archburch Lane E. C.
ALEXANDER LANG, Gérant.

AUX ETATS-UNIS

New-York.—R. Y. Hedden et J. M. Greata, agents, 59 Wall St.
Chicago.—Banque de Montréal, J. W. de O. O'Grady, Gérant
Spokane, Wash.—Banque de Montréal.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres.—Banque d'Angleterre, The Union Bank of London,
et Smith's Bank Ltd.
The London and Westminster Bank, The National
Provincial Bank of England.
Liverpool.—The Bank of Liverpool, Ltd.
Glasgow.—The British Linen Company Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS

New-York.—The National City Bank,
The Bank of New-York, N. B. A.
The National Bank of Commerce à N. Y.
Boston.—The Merchants National Bank,
J. B. Moors & Co.
Buffalo.—The Marine Bank
San Francisco.—The First National Bank,
The Anglo-Californian Bank, Ltd.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYE \$339,465
RESERVE 75 000

DIRECTEURS:

G. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
L. P. MORIN, V. B. SICOTTE,
Dr E. OSTIGUY, EUSEBE MORIN,
JOS. MORIN

W. A. MOREAU, L. F. PHILIE,
Calsier, Inspecteur.

Succursales:

Drummondville, H. St-Amant, Gérant.
St-Césaire, M. N. Jarry, Gérant.
Farnham, J. M. Bélanger, Gérant.
Iberville, J. F. Moreau, pro-gérant.
L'Assomption, H. V. Jarry, Gérant.

Correspondants:—Canada: Eastern Townships
Bank et ses succursales. Etats-Unis: New-York,
The First National Bank, Ladenburg, Thalman &
Co.; Boston: Merchants National Bank.

Arthur W. Wilks J. Wilfrid Michaud

WILKS & MICHAUD,

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les provinces.

Règlement d'affaires de Faillites.

211 et 212 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Main 425 MONTREAL.

l'obtenir, que de courir un risque quelconque.

Ayant, nous le croyons, clairement fait comprendre notre conseil à tout marchand de nouveautés d'avoir en tout temps une assurance pleine, nous allons nous efforcer maintenant [a] d'expliquer ce que l'on entend par co-assurance, [b] de montrer la différence entre la co-assurance sur le plan de 80 pour cent [ou 90 pour cent] et celle sur le plan de 100 pour cent, et [c] d'indiquer le plan que nous préférons, et pourquoi.

Pour différentes raisons [peut-être que dans certains cas le terme co-assurance n'a pas rencontré de popularité], les compagnies donnent maintenant à ce plan différents noms. Par exemple, dans l'état de New-York, on le nomme "average". Dans d'autres états, on le nomme simplement "percentage". Dans quelques autres états, ce système d'assurance n'est pas du tout usité.

Les clauses de la co-assurance ne sont pas comprises. Sans aucun doute, une partie de cette impopularité est due au fait que quelques commerçants ne comprennent pas la manière dont ce plan est mis en opération, jusqu'à ce qu'ils l'aient appris à leurs dépens. Nous sommes heureux de renseigner nos lecteurs à ce sujet, car ils pourront en tirer de grands avantages.

Que signifie donc le mot co-assurance, et pourquoi les compagnies la demandent-elles comme partie de leur contrat d'assurance?

Pour engager les commerçants à s'assurer pour autant qu'il leur est nécessaire, les compagnies d'assurance offrent un taux réduit, ou un escompte à tout commerçant qui consent à avoir toujours son stock assuré pour au moins, disons 80 pour cent de sa valeur. Elles offrent un escompte encore meilleur à ceux qui consentent à avoir leur stock constamment assuré pour 90 pour cent de sa valeur, et l'escompte offert est encore plus considérable, si le marchand veut une assurance à 100 pour cent, c'est-à-dire une assurance pleine.

Ce que cela signifie en réalité

Se rendant compte qu'un marchand peut obtenir un escompte et cependant ne pas remplir la partie de la convention qui le concerne, les compagnies d'assurance font de cet arrangement une partie du contrat. Par conséquent, quand un homme obtient un escompte [ou taux réduit], la compagnie d'assurance ajoute une clause à sa police. Cette clause, connue sous le nom de clause de co-assurance, oblige l'assuré à remplir ses engagements et fixe une pénalité qui lui sera imposée, si [dans le cas de perte du fait d'un incendie] il est découvert que l'assuré ne s'est pas conformé aux stipulations de son contrat.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital souscrit, \$2,000,000
Capital payé, 2,000,000
Fonds de Réserve, 1,200,000

DIREC
TEURS

F. X. ST-CHARLES, Ecor, Président.
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Président.
HON. J. D. ROLLAND.
J. A. VAILLANCOURT, Ecor.
ALPHONSE TURCOTTE, Ecor.
M. J. A. PRANDERGAST, Gérant-général,
C. A. GIBOUX, Gérant local
F. G. LEDUC, Assistant-Gérant,
O. E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

SUCCURSALES: Québec, St-Roch, Trois-Rivières,
Joliette, Sorel, Valleyfield, Louiseville, Sherbrooke,
Ste-Martine, P. Q., St-Jérôme, Vankeek Hill, Ont.,
St-Boniface, Man., Winnipeg, Man., St-Henri, près
Montréal; Montréal: 1333 Ste-Catherine, 1758 Ste-
Catherine, 2217 Notre-Dame Hochelaga et Pointe
St-Charles.

CORRESPONDANTS:

National Park Bank.
National City Bank.
The National Bank of N. A.
Importers and Traders Nat. Bank.
Merchants Nat'l Bank.
M. M. Ladenburg, Thalman & Co.
Heidelberg, Ickelheimer & Co.
Kountzo Brothers.
Boston { International Trust Co.
National Shawmut Bank.
National Bank of Redemption.
Philadelphia { The Philadelphia National Bank.
The Fourth Street National Bank.
Chicago { National Live Stock Bank.
Illinois Trust and Savings Bank.
Clydesdale Bank, limited.
Crédit Lyonnais de Paris.
Crédit industriel et commercial.
Comptoir National d'escompte
de Paris.
Londres, Angl., { Crédit Lyonnais.
Société Générale.
Crédit Industriel et Commercial.
Comptoir Nat'l d'Escompte de Paris.
Paris, Fra. {
Bruxelles, Bel. Crédit Lyonnais.
Berlin, Allem. Deutsche Bank.
Vienne, Autr., Banque I. R. P. des Pays Autrichiens.
Rotterdam, Hol. Banque de Rotterdam.
Lettres de Crédit émises payables dans toutes
les parties du monde.
Intérêts alloués sur dépôts d'épargne.

LA

BANQUE NATIONALE

AVIS.

LUNDI, le 1er MAI prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de TROIS pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse Ville, mercredi, le 17 mai prochain, à 5 heures p.m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire, avant 3 heures p. m., jeudi le 11 mai prochain.

Par ordre du bureau de direction.

P. LAFRANCE,

Gérant.

Québec, le 21 mars 1905.

La plupart des hommes d'affaires savent maintenant que l'annonce produit des résultats payants; cependant, combien nombreux encore sont ceux qui ne se doutent jamais, combien, dans leur cas, une annonce pourrait rapporter.